

N° D'ORDRE : 2018-148

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 24

Pouvoirs : 03

Excusé : 00

Absents : 02

*Qui ont pris part
à la délibération : 27*

Date de convocation : 11 décembre 2018

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2018

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise - M. MARIN Michel – Mme GIOVANNELLI Marie-France – M. BLANC Romain (arrivé à 18h43, pouvoir à Madame Montagne pour les points 1 et 2, participe à compter du point 3) - Mme ROURE Simone - Mme DEFAUX Catherine - M. LHOMME Bernard – M. KUHLMANN Jean - M. BOUVIER Rémy - M. VENTRE Jean-Claude - Mme DEMIERRE Colette - Mme ROUSSEAU Brigitte - Mme ESPOSITO Annie - M. CHAMBELLAND Michel - Mme BALS Fabienne - Mme PICHARD Laure – Mme MATHIVET Séverine - Mme LABROUSSE Sylvie - M. GRAZIANI Frédéric - Mme ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno - M. CORNU François.

Pouvoirs : M. TOULOUSE Christian à M. VINCENT Gilles, Maire - M. HOEHN Gérard à M. BALLESTER Alain - Mme LEVY Séveryn à M. COIFFIER Bruno.

Absent : M. PAPINIO Raoul, Mme LEDUC Isabelle.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

8 - BUDGET PRINCIPAL : MISE EN REFORME DE BIENS AU 31 DECEMBRE 2018

Monsieur le Maire expliquera à l'Assemblée que la commune procède chaque année à une remise à jour de son patrimoine communal.

Certains biens ne sont plus dans le patrimoine de la Commune ou doivent être détruits car ils ne fonctionnent plus et ne peuvent être réparés.

En application de la procédure comptable, il convient de les sortir de l'actif de la Commune pour leur valeur nette comptable étant précisé qu'il s'agit d'opérations d'ordre non budgétaires effectuées par le Trésor Public.

Il sera proposé d'approuver l'état de sortie des immobilisations mises en réforme suivant :

MISE EN REFORME AU 31.12.2018

N° inventaire	N° d'immobilisation	Nature du bien	date d'achat	Valeur d'achat	VNC au 31.12
2778	20478	Contrepoids 40Kg forêt communale	09/08/2004	1 213,94 €	971.94 €
2344	20135	2 débroussailleuses	03/07/2001	759,20 €	0,00 €
24660	3960	Tondeuse Honda tractée	22/09/2011	1 213,47 €	0,00 €
2538	20329	Divers matériels ateliers	27/06/2003	471,22 €	0,00 €
2832	20532	Tondeuse Yanmar	10/02/2005	1 274,04 €	0,00 €
21066	3366	Appareil photo numérique	30/01/2009	199,00 €	0,00 €
2268	20059	Poste téléphonique	10/07/2000	286,99 €	0,00 €
200609	200609	Paramétrage centrale téléphonique	02/03/2006	443,72 €	443,72 €
2600	20391	3 téléphones numériques	01/12/2003	1 052,48 €	0,00 €
2558	20349	Réfrigérateur	04/08/2003	229,99 €	0,00 €

Le conseil délibérant,

- Oui l'exposé du Maire ;
- VU le code général des collectivités territoriales ;
- VU le tableau annexé à la présente.

DECIDE A L'UNANIMITE

- D'autoriser l'état de sortie des immobilisations mises en réforme au 31 décembre 2018.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 21 décembre 2018, pour extrait conforme.

**Signé : Le
Maire**

Gilles VINCENT